Institut C.D. Howe

**Bulletin de recherche**

www.cdhowe.org No. 103, août 2007

# Le français plus payant:

## *L'évolution du statut socio-économique des francophones au Québec*

François Vaillancourt
Dominique Lemay
et Luc Vaillancourt

### Dans cette étude…

*Les rendements économiques liés à la connaissance du français sur le marché du travail du Québec ont augmenté régulièrement depuis 1970 alors que les rendements de l'anglais ont diminué. La capacité de parler l'anglais et le français a augmenté les revenus de travail des hommes anglophones depuis 1980 et des femmes anglophones depuis 1990, alors que le rendement du bilinguisme pour les hommes et les femmes francophones demeure positif. La bonne santé du français au Québec est également évidente dans la croissance impressionnante de la propriété de l'économie du Québec par les entreprises francophones, de 47 pour cent à 67 pour cent de l'économie depuis le début des années soixante.*

## *Au sujet des auteurs*

*François Vaillancourt* est professeur au département de sciences économiques de l'Université de Montréal.
*Dominique Lemay* est économiste chez Daniel Arbour & Associés, et
*Luc Vaillancourt* est étudiant en droit à l'université McGill.

## *L'Institut C.D. Howe*

L'Institut C.D. Howe est un organisme national non partisan et sans but lucratif qui a pour objectif d'améliorer le niveau de vie des Canadiens en favorisant des politiques économiques et sociales judicieuses.

L'Institut encourage l'application d'une recherche et d'une analyse indépendantes aux principaux dossiers économiques et sociaux qui influent sur la qualité de vie des Canadiens aux quatre coins du pays. Il adopte un point de vue mondial tout en tenant compte des répercussions des facteurs internationaux sur le Canada et en appliquant les idées d'autres pays au débat sur les politiques publiques canadiennes. Les recommandations de principe des publications de l'Institut se fondent sur une recherche de qualité menée par des spécialistes de renom et qui fait l'objet d'un processus d'examen rigoureux par des pairs. L'Institut communique clairement l'analyse et les recommandations issues de ces travaux au grand public, aux médias, aux universitaires, aux spécialistes et aux décisionnaires.

L'Institut débute ses activités en 1958 alors qu'un groupe de dirigeants d'affaires et syndicaux crée la Private Planning Association of Canada (PPAC) pour mener des activités de recherche et d'éducation sur des questions de politique économique. La PPAC change de nom et devient l'Institut de recherche C.D. Howe en 1973 après son fusionnement avec la C.D. Howe Memorial Foundation, une organisation créée en 1961 pour honorer la mémoire de l'honorable Clarence Decatur Howe. En 1981, l'Institut adopte son nom actuel alors que la Memorial Foundation devient une fois de plus une entité distincte pour se concentrer sur ses activités commémoratives. L'Institut C.D. Howe fêtera ses 50 ans de leadership dans la recherche sur les politiques publiques en 2008.

L'Institut encourage la participation et le support de ses activités de la part des entreprises, syndicats, associations professionnelles et autres et de la part des individus intéressés. Pour plus d'information, veuillez contacter l'agent du développement et des affaires publiques de l'Institut.

Le président du conseil de l'Institut est Tim Hearn; William B.P. Robson est président-directeur général.

* * * * * *

*Les Bulletins de recherche de l'Institut C.D. Howe*© offrent une analyse périodique et un commentaire sur des questions de politique publique qui font l'actualité. La préparation de la copie aux fins de publication a été faite par Diane King. Comme pour toute publication de l'Institut, les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres de l'Institut ou de son conseil d'administration. Les citations sont permises à condition d'en mentionner la source.

Les personnes qui souhaitent commander cette publication sont priées de s'adresser aux Éditions Renouf ltée, 5369, chemin Canotek, unité 1, Ottawa K1J 9J3 (tél. : 613-745-2665; téléc. : 613 745-7660; courriel : order.dept@renoufbooks.com), ou à l'Institut C.D. Howe, 67, rue Yonge, Toronto M5E 1J8 (tél. : 416-865-1904; téléc. : 416 865-1866; courriel : cdhowe@cdhowe.org).

$5.00; ISBN 0-88806-713-5;
ISSN 1499-7983 (copie papier); ISSN 1499-7991 (en ligne)

Le statut socio-économique des francophones a été un facteur important dans les débats politiques et sur les politiques publiques au Québec depuis les années 60 quand la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme a constaté que les revenus de travail des Canadiens français étaient inférieurs à ceux de la plupart des autres groupes ethniques. Dans les années 70, le débat politique au Québec a été influencé par des inquiétudes concernant les disparités économiques entre les francophones et les autres groupes linguistiques, et par les craintes que l'assimilation des immigrés dans la population anglophone mènerait à la disparition éventuelle des francophones. La discussion autour de ces questions explique en partie l'élection du Parti Québécois en 1976 et l'adoption de deux lois linguistiques, la loi 22 en 1974 et la loi 101 en 1977. En ce trentième anniversaire de la loi 101, il semble approprié d'examiner l'état des lieux, et donc de présenter de nouveaux résultats sur le statut socio-économique des francophones au Québec.

Dans des études antérieures (Vaillancourt et Touchette 2001; et Vaillancourt et Vaillancourt 2005), nous avons montré que le statut socio-économique des francophones et les avantages économiques d'employer la langue française s'étaient améliorés sans interruption au cours des 40 dernières années ou presque. Ces résultats indiquent que les politiques existantes sur la langue du travail sont appropriées et font en sorte que les francophones du Québec peuvent utiliser pleinement leur capital humain linguistique, même dans le contexte économique plus large d'un marché américain du nord où l'anglais est la langue prédominante au travail, suivie de l'espagnol. En effet, depuis l'introduction du libre échange (l'accord de libre-échange Canada États-Unis en 1989 et l'accord de libre-échange nord américain en 1994), il y a eu, à tout le moins, un renforcement du statut du français au Québec, pendant que le marché unilingue anglais des É-U est devenu plus important pour les firmes du Québec.[1]

## Revenu de travail et rendement des attributs linguistiques

Pour déterminer le statut socio-économique relatif des francophones du Québec dans les décennies de la fin du vingtième siècle et les années du début du vingt et unième, nous avons utilisé des données des recensements[2] de 1971, 1981, 1991, et

Cet article utilise de l'information du rapport de MSc préparé par Dominique Lemay (2005) sous la direction de François Vaillancourt et d'un texte préparé par François Vaillancourt et Luc Vaillancourt (2005) pour le Conseil supérieur de la langue française. Nous remercions Yvan Guillemette, Finn Poschmann et Bill Robson, ainsi que quatre lecteurs anonymes, pour des commentaires sur une version précédente de ce texte.

1 En 1986, les exportations à l'étranger — principalement et de plus en plus aux Etats-Unis — comptaient pour 22,6 pourcent du produit intérieur brut du Québec (PIB), alors que les exportations vers le reste du Canada comptaient pour 22,3 pourcent. En 2004, les chiffres étaient de 33,4 pour cent et de 19,7 pour cent, respectivement. Nous devrions noter que les autres provinces ont connu une variation semblable dans l'importance relative des marchés canadiens et extérieurs. Voir Institut de la statistique du Québec (2005), Table 2.2 (p.26).

2 Pour nos calculs, nous avons employé les bases de données micro publiques de ces recensements. Une telle base de données n'est pas disponible pour le recensement 1961, mais Vaillancourt (1985) rapporte que, en 1960, le rapport des salaires des hommes unilingues d'origine ethnique britannique sur ceux des hommes francophones unilingues étaient 1.95:1 ; pour les hommes britanniques bilingues et les hommes francophones unilingues, le rapport était 1.91:1 ; et pour les hommes francophones bilingues et les hommes francophones unilingues, le rapport était 1.46:1.

2001 pour examiner tout d'abord l'évolution du revenu de travail moyen par groupe linguistique et par sexe, puis l'effet net de différents attributs linguistiques sur le revenu de travail des hommes et des femmes.

## *Revenu de travail moyen*

Cet examen des données de recensement sur le revenu de travail (récapitulé dans le Tableau 1 et la Figure 1 pour les hommes, et le Tableau 2 et la Figure 2 pour les femmes) indique que, au cours de la période 1970-2000 :

- les différences dans le revenu moyen de travail entre les anglophones et les francophones étaient plus petites pour les femmes que pour les hommes, alors que le revenu de travail était plus grand pour les hommes que pour les femmes;
- les revenus de travail des anglophones et des francophones montrent une certaine convergence;
- la position des allophones — des individus, souvent immigrés, dont la première langue n'est ni le français ni l'anglais — s'est détériorée relativement à celle des francophones.

## *Rendement net des attributs linguistiques*

Les changements dans le revenu de travail moyen des personnes avec des attributs linguistiques particuliers ne reflètent pas nécessairement des changements dans le rendement économique de ces attributs linguistiques en tant que tels; de tels changements de revenu peuvent être expliqués, par exemple, par des changements dans l'éducation ou l'expérience des individus ayant des attributs linguistiques particuliers.[3] Par conséquent, pour déterminer l'effet net des attributs linguistiques sur le revenu de travail, nous examinons les données de recensement en utilisant la méthodologie de l'analyse multivariée. Ceci nous permet de tenir compte des effets du niveau de l'éducation, des années estimées d'expérience sur le marché du travail et du nombre de semaines travaillées sur le revenu de travail, et de calculer ainsi l'effet «net» des attributs linguistiques sur ce revenu — soit, l'effet des attributs linguistiques une fois que les effets de ces trois autres facteurs ont été neutralisés (voir le Tableau 3 et la Figure 3 pour les hommes, et le Tableau 4 et la Figure 4 pour les femmes).[4]

3 On pourrait avancer par ailleurs que les différences de niveaux d'éducation entre les différents groupes linguistique sont liées, en partie, aux attributs linguistiques de chaque groupe et, ainsi, que de contrôler pour de telles différences en établissant les rendements nets des attributs linguistiques mènerait à une erreur de mesure. Pour nos fins, cependant, que ce n'est pas un problème important puisque, en comparant l'évolution du statut socio-économique de différents groupes linguistiques à travers le temps, l'erreur de mesure, devrait-il y avoir une, serait de nature semblable pour chaque année.

4 Ces trois variables indépendantes et la variable dépendante, le logarithme naturel du revenu de travail, sont identiques à celles utilisées dans Vaillancourt et Touchette (2001). Pour faire nos comparaisons, nous utilisons l'outil statistique des moindres carrés ordinaire; le carré du nombre d'années d'expérience sur le marché du travail est également utilisé.

**Tableau 1:** *Revenu moyen de travail par attributs linguistiques, hommes, 1970-2000*

| Groupe linguistique | 1970 | | 1980 | | 1990 | | 2000 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *$* | *RCR* | *$* | *RCR* | *$* | *RCR* | *$* | *RCR* |
| Unilingues anglophones | 8 171 | 1,59 | 17 635 | 1,22 | 30 034 | 1,22 | 34 097 | 1,15 |
| Bilingues anglophones | 8 938 | 1,74 | 19 562 | 1,36 | 33 511 | 1,36 | 38 745 | 1,31 |
| Unilinges francophones | 5 136 | — | 14 408 | — | 24 702 | — | 29 665 | — |
| Bilingues francophones | 7 363 | 1,43 | 19 547 | 1,36 | 33 065 | 1,34 | 38 851 | 1,31 |
| Allophones parlant anglais | 6 462 | 1,26 | 15 637 | 1,09 | 20 609 | 0,83 | 27 216 | 0,92 |
| Allophones parlant français | 5 430 | 1,06 | 13 287 | 0,92 | 18 503 | 0,75 | 21 233 | 0,72 |
| Allophones bilingues | 7 481 | 1,46 | 17 964 | 1,25 | 22 837 | 0,92 | 33 097 | 1,12 |
| Allophones, autres | 4 229 | 0,82 | 10 003 | 0,69 | 15 748 | 0,64 | 20 146 | 0,68 |
| Anglophones-francophones | n.a. | — | n.a. | — | 27 044 | 1,09 | 27 192 | 0,92 |

Notes: Montants en dollars courants; RCR = ratio à la catégorie de référence (unilingues francophones =1); « anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, tableau 26.

**Figure 1:** *Revenu de travail moyen, ratio des hommes anglophones et francophones aux hommes francophones unilingues, par attributs linguistiques, Québec, 1970–2000*

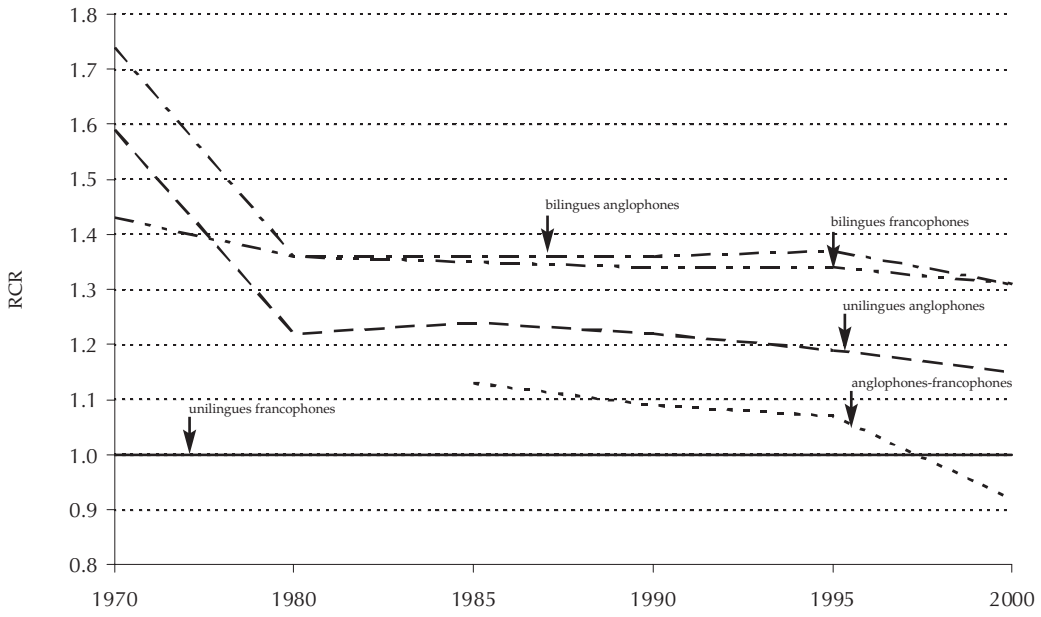


Notes: RCR = ratio à la catégorie de référence (unilingues francophones =1); « anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, graphique 1.

**Tableau 2:** *Revenu moyen de travail par attributs linguistiques, femmes, 1970–2000*

| Groupe linguistique | 1970 | | 1980 | | 1990 | | 2000 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *$* | *RCR* | *$* | *RCR* | *$* | *RCR* | *$* | *RCR* |
| Unilingues anglophones | 3 835 | 1,24 | 10 271 | 1,17 | 18 844 | 1,19 | 23 002 | 1,11 |
| Bilingues anglophones | 3 956 | 1,28 | 10 759 | 1,22 | 20 292 | 1,28 | 26 247 | 1,26 |
| Unilinges francophones | 3 097 | — | 8 801 | — | 15 850 | — | 20 786 | — |
| Bilingues francophones | 3 842 | 1,24 | 11 195 | 1,27 | 20 261 | 1,28 | 26 644 | 1,28 |
| Allophones parlant anglais | 3 329 | 1,07 | 9 753 | 1,11 | 13 393 | 0,84 | 18 996 | 0,91 |
| Allophones parlant français | 3 241 | 1,05 | 8 191 | 0,93 | 12 647 | 0,80 | 15 551 | 0,75 |
| Allophones bilingues | 3 881 | 1,25 | 10 868 | 1,23 | 16 229 | 1,02 | 24 034 | 1,16 |
| Allophones, autres | 2 342 | 0,76 | 7 589 | 0,86 | 10 067 | 0,64 | 15 379 | 0,74 |
| Anglophones-francophones | n.a. | — | n.a. | — | 19 135 | 1,21 | 22 425 | 1,08 |

Notes: Montants en dollars courants; RCR = ratio à la catégorie de référence (unilingues francophones =1); « anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, tableau 27.

**Figure 2:** *Revenu de travail moyen, ratio des femmes anglophones et francophones aux femmes francophones unilingues, par attributs linguistiques, Québec, 1970–2000*

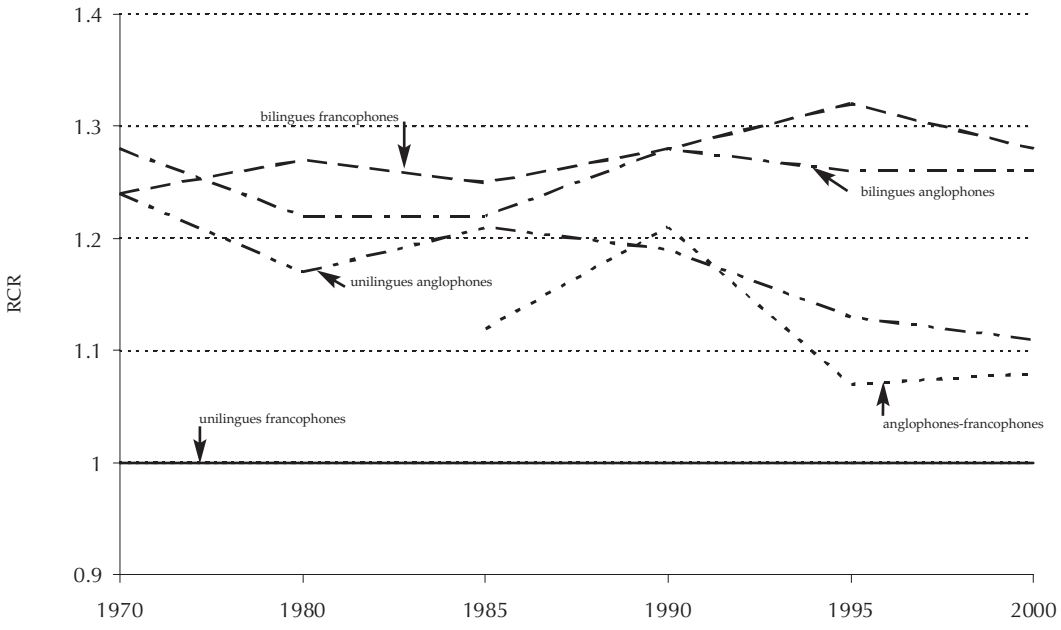


Notes: RCR = ratio à la catégorie de référence (unilingues francophones =1); « anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, graphique 2.

En général, des résultats non rapportés ici (Lemay 2005) indiquent que, comme prévu, le revenu de travail tend à augmenter avec l'éducation et les semaines travaillées, et augmente puis ensuite diminue avec l'expérience. En particulier, notre analyse indique que:

- pour les hommes anglophones, le rendement économique à parler seulement l'anglais passe de positif en 1970 (relativement aux francophones unilingues) à un montant de plus en plus négatif de 1980 à 2000, tandis que pour les femmes anglophones, l'effet sur leur revenu de travail d'être unilingue anglophone varie entre négatif et non significatif au cours de la période;
- pour les hommes anglophones, les rendements du bilinguisme étaient positifs en comparaison avec les rendements à l'unilinguisme, mais leurs attributs linguistiques leur rapportent des rendements semblables à ceux des francophones unilingues; pour les femmes anglophones, les rendements au bilinguisme étaient positifs après 1990;
- les rendements au bilinguisme pour les hommes et les femmes francophones étaient positifs tout au long de la période, atteignant dans les deux cas leur minimum en 1980; et
- pour les hommes allophones, les rendements de l'anglais et du français se sont généralement détériorés relativement aux rendements des francophones unilingues au cours de la période; pour les femmes allophones, il n'y a aucune tendance nette.

Nous avons également examiné d'autres facteurs qui pourraient jouer un rôle dans la détermination de l'effet net des attributs linguistiques sur le revenu de travail. Pour ce faire, nous avons tenu compte de diverses combinaisons d'état civil, d'appartenance ethnique, de mobilité, d'industrie et d'occupation.

Nous trouvons, par exemple, que l'ajout des facteurs de l'état civil, de l'appartenance ethnique, et de la mobilité n'a pas d'impact sur les rendements économiques du bilinguisme pour les hommes francophones (les quatre premières barres supérieures de la Figure 5) ; pour les hommes anglophones unilingues, cependant, ces facteurs font passer les rendements négatifs à l'unilinguisme de -18 pourcent à -13 pourcent.[5]

Pourquoi les rendements nets au bilinguisme ne sont-ils pas les mêmes pour les anglophones et les francophones ? Excepté leur langue maternelle, ne sont-ils pas des travailleurs identiques ? La réponse est non. Le recensement définit le « bilinguisme » comme répondant « oui » à la question suivante : « cette personne peut-elle soutenir une conversation en anglais ou en français ? »

En fait, les anglophones bilingues connaîtront l'anglais mieux que les francophones bilingues, mais les francophones bilingues connaîtront le français mieux que les anglophones bilingues; donc, sur un marché du travail où la connaissance du français rapporte plus que l'anglais, les francophones tirent moins d'avantages économiques à devenir bilingues que les anglophones. Ce qui est intéressant est que les individus bilingues savent une deuxième langue et non les unilingues.

5 Vaillancourt et Touchette (2001) obtiennent des résultats similaires pour 1995.

**Tableau 3:** *Effets nets des attributs linguistiques sur le revenu de travail, hommes, 1970–2000*

| Groupe linguistique | 1970 | 1980 | 1990 | 2000 |
|---|---|---|---|---|
| | *% changement dans le revenu de travail relativement à celui des unilingues francophones* | | | |
| Unilingues anglophones | 10,1 | -7,2 | -11,7 | -18,1 |
| Bilingues anglophones | 17,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Bilingues francophones | 12,6 | 5,11 | 7,3 | 12,2 |
| Allophones parlant anglais | 0,0 | -16,3 | -34,9 | -30,1 |
| Allophones parlant français | 0,0 | -20,0 | -20,8 | -33,9 |
| Allophones bilingues | 6,0 | -6,4 | -20,3 | -11,8 |
| Allophones, autres | -17,6 | -45,1 | -26,8 | -25,8 |
| Anglophones-francophones | — | — | -7,4 | -11,7 |

Notes: « Anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, tableau 28.

**Figure 3:** *Effet net sur le revenu de travail des attributs linguistiques des hommes anglophones et francophones relativement à ceux des hommes francophones unilingues, Québec, 1970–2000*

Notes: « Anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, graphique 3.

**Tableau 4:** *Effets nets des attributs linguistiques sur le revenu de travail, femmes, 1970–2000*

| Groupe linguistique | 1970 | 1980 | 1990 | 2000 |
|---|---|---|---|---|
| | | *% changement dans le revenu de travail relativement à celui des unilingues francophones* | | |
| Unilingues anglophones | 0,0 | -4,6 | 0,0 | 0,0 |
| Bilingues anglophones | 0,0 | 0,0 | 4,3 | 7,4 |
| Bilingues francophones | 9,7 | 7,5 | 11,2 | 17,0 |
| Allophones parlant anglais | 0,0 | 0,0 | -11,1 | 0,0 |
| Allophones parlant français | 22,8 | 0,0 | -8,5 | -19,1 |
| Allophones bilingues | 11,1 | 0,0 | 0,0 | 5,3 |
| Allophones, autres | 0,0 | 0,0 | -13,2 | 0,0 |
| Anglophones-francophones | — | — | 0,0 | 0,0 |

Note: « Anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, tableau 29.

**Figure 4:** *Effet net sur le revenu de travail des attributs linguistiques des femmes anglophones et francophones relativement à ceux des femmes francophones unilingues, Québec, 1970–2000*

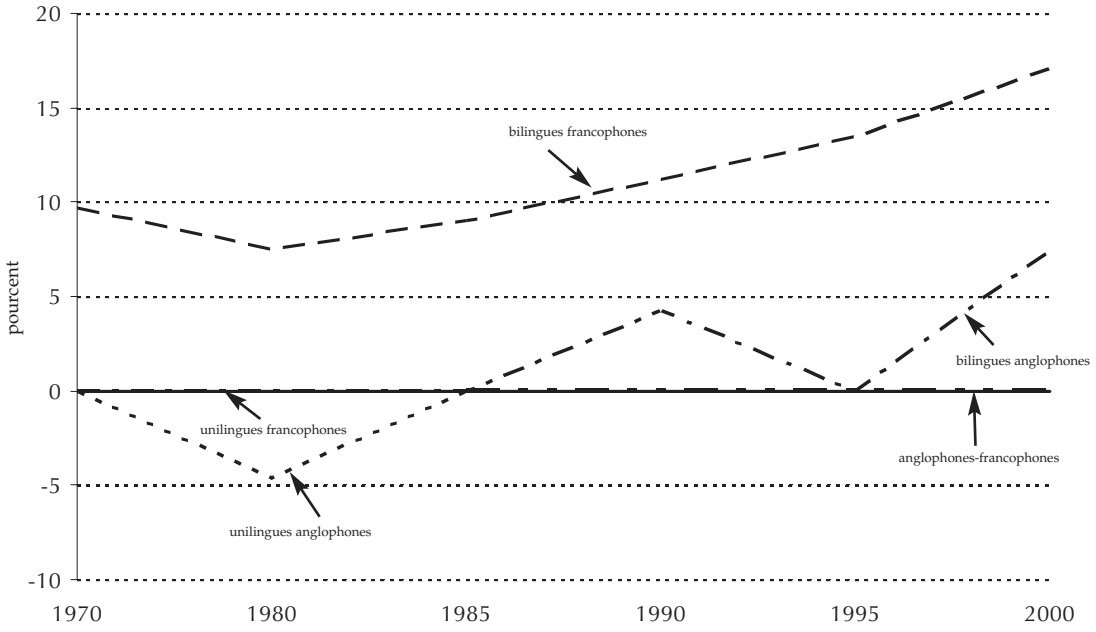


Note: « Anglophones-francophones » fait référence aux individus qui déclarent le français ainsi que l'anglais comme langues maternelles. Cette réponse n'apparait pas au recensement avant 1985.

Source: Lemay 2005, graphique 4.

**Figure 5:** *Effet de variables socio-économiques additionnelles sur l'effet net des attributs linguistiques sur le revenu de travail, hommes anglophones unilingues et hommes francophones bilingues relatifs aux hommes francophones unilingues, Québec, 2000*

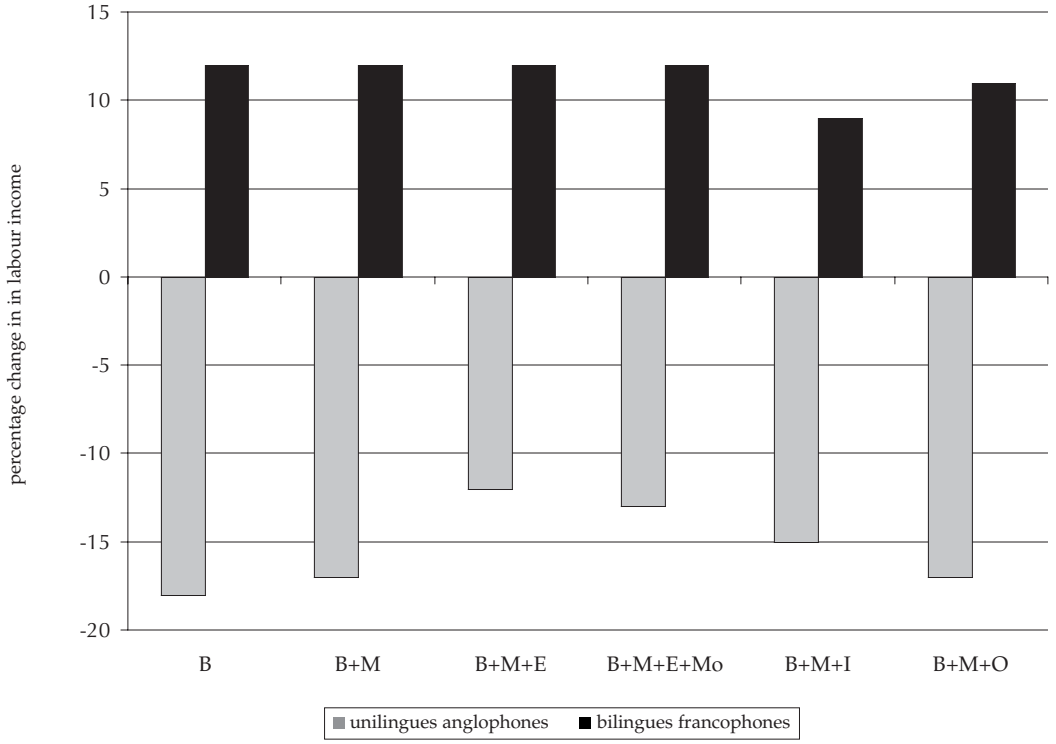


Note: B = cas de base (home unilingues francophones ); M = statut marital ; E = ethnicité (non-blanc et aborigène); Mo = mobilité. (intérieure au Canada or de l'étranger); I = industrie; et O = occupation.

Source: Lemay 2005, tableau 3-7.

De façon générale, sur le marché du travail du Québec, les rendements économiques associés à la connaissance du français ont augmenté entre 1970 et 2000 tandis que les rendements associés à la connaissance de l'anglais ont diminués. Ceci étant dit, on doit faire attention de noter que, pour les francophones, les rendements nets associés à l'anglais ont augmentés.[6]

Nous discutons de divers facteurs qui expliquent ces résultats dans la conclusion, mais un facteur important — la propriété des employeurs — mérite un examen plus approfondi.

## Propriété de l'économie du Québec

La propriété des employeurs — étrangère ou domestique, anglophone ou francophone — est un facteur déterminant important de l'utilisation du français sur le marché du travail du Québec et, en conséquence, de son rendement

6 Nous remercions un lecteur anonyme qui a insisté sur ce point.

économique.[7] L'évolution de la propriété de divers secteurs de l'économie du Québec au cours de la période 1961-2003 est intéressante (voir le tableau 5). Avant que nous la présentions, cependant, nous devons expliciter notre méthodologie pour déterminer la propriété.

D'abord, pour identifier les sociétés d'appartenance étrangère, nous avons principalement employé des informations recueillis par Statistique Canada suivant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers (CALURA), remplacée par la Loi sur les déclarations des personnes morales. Selon Statistique Canada, une entreprise est considérée être sous contrôle étranger si au moins 50 pourcent des actions avec droit de vote sont su être détenues par un investisseur en dehors du Canada. Mais si le contrôle de fait est détenu avec moins de 50 pourcent des actions avec droit de vote, alors l'entreprise est classifiée comme contrôlée par le groupe détenant le bloc de contrôle d'actions.[8]

En second lieu, nous avons déterminé si les sociétés domestiques sont détenues par des francophones ou des anglophones en regardant les noms des propriétaires ou des membres du conseil d'administration de la société de contrôle final. Pour de petites sociétés, cela est facile, car il y a souvent une seule corporation contrôlée par des membres d'une famille (ex. Louise Tremblay, présidente; Alain Tremblay, vice-président; Luc Tremblay, secrétaire). Dans le cas de grandes sociétés, nous avons regardé la composition du conseil.[9]

Pour les petites et les grandes sociétés, nous avons regardé le prénom de la personne et le nom de famille, ainsi que l'information contextuelle. Par exemple, nous avons supposé que Jean-Pierre Blackburn de Chicoutimi est francophone et que Harry Tremblay de Pontiac est anglophone. Bien que ce critère semble grossier, dans la pratique il est tout à fait précis, car peu de sociétés — peut-être une ou deux par an au cours de la période que nous avons étudié — ont un conseil avec un nombre égal de noms anglais et français.

Enfin, nous agrégeons (sommons) les pourcentages de type de propriété des divers secteurs pour l'ensemble de l'économie en utilisant des données d'emploi des recensements ou de l'enquête sur la population active de Statistique Canada.

Nos résultats indiquent

---

7 Voir, par exemple, Vaillancourt, Champagne, et Lefebvre (1994), qui rapportent une relation économétrique entre, d'une part, l'utilisation d'une langue par une industrie et, de l'autre, la propriété, l'importance des exportations et la technologie de l'industrie.

8 http://www.statcan.ca/english/freepub/11-516-XIE/sectiong/sectiong.htm section G152-380.

9 La détermination de la taille des employeurs dans un secteur donné a changé à travers le temps, tel qu'expliqué dans Vaillancourt et Vaillancourt (2006). De façon générale, le nombre d'employés est le critère le plus souvent utilisé, mais les ventes, les budgets, et le nombre d'utilisateurs (les derniers deux s'appliquent en particulier au secteur public) ont été également employés. Les sources utilisées incluent, pour 1961, le registre central du Bureau fédéral de la statistique; pour 1978, les listes tirées du recensement des fabricants et de l'enquête auprès des établissements (connu comme ES-1/2) tous les deux effectué par Statistique Canada. Pour 1991 et 2003, la source principale pour tous les employeurs du secteur privé était le Registre des entreprises du gouvernement du Québec, connu en 1991 comme le Fichier central des entreprises, et en 2003 comme le registre des entreprises du Québec. Une différence entre les deux années est que l'information pour 1991 est venue sous la forme papier tandis que l'information pour 2003 était présentée en ligne. Voir le site web: https://ssl.req.gouv.qc.ca/slc0110.html.

**Tableau 5:** *Propriété de l'économie du Québec, employeurs étrangers et domestiques, divers secteurs et diverses années*

| Secteur | Employeurs sous contrôle étranger | Employeurs sous contrôle anglophone | Employeurs sous contrôle francophone |
|---|---|---|---|
| | | *pourcent* | |
| **Agriculture** | | | |
| 1961 | 0,0 | 8,7 | 91,3 |
| 1978 | 0,0 | 8,2 | 91,8 |
| 1991 | 0,7 | 2,3 | 97,0 |
| 2003 | 1,6 | 8,7 | 89,6 |
| **Forêt** | | | |
| 1961 | n.a. | n.a. | n.a. |
| 1978 | 37,7 | 28,9 | 33,4 |
| 1991 | 1,0 | 11,3 | 87,7 |
| 2003 | 5,2 | 7,9 | 86,9 |
| **Minier** | | | |
| 1961 | 40,4 | 53,1 | 6,5 |
| 1978 | 64,9 | 18,1 | 17,0 |
| 1991 | 24,1 | 45,9 | 30,0 |
| 2003 | 29,8 | 30,6 | 39,5 |
| **Manufacturier** | | | |
| 1961 | 31,3 | 47,0 | 21,7 |
| 1978 | 33,5 | 38,6 | 27,8 |
| 1991 | 24,5 | 33,5 | 42,0 |
| 2003 | 25,4 | 25,7 | 48,8 |
| **Construction** | | | |
| 1961 | 14,1 | 35,2 | 50,7 |
| 1978 | 7,1 | 18,5 | 74,4 |
| 1991 | 3,1 | 10,1 | 86,8 |
| 2003 | 3,1 | 13,0 | 83,9 |
| **Transport, communications, services publics** | | | |
| 1961 | 8,3 | 55,3 | 36,4 |
| 1978 | 4,4 | 53,4 | 42,2 |
| 1991 | 4,3 | 44,8 | 50,9 |
| 2003 | 7,0 | 38,3 | 54,7 |
| **Commerce** | | | |
| 1961 | 11,5 | 39,3 | 50,4 |
| 1978 | 17,0 | 32,0 | 51,0 |
| 1991 | 10,2 | 23,7 | 66,1 |
| 2003 | 12,3 | 23,8 | 64,0 |
| **Finance** | | | |
| 1961 | 21,1 | 53,1 | 25,8 |
| 1978 | 12,1 | 43,1 | 44,8 |
| 1991 | 7,6 | 38,7 | 53,7 |
| 2003 | 9,3 | 30,4 | 60,3 |
| **Services** | | | |
| 1961 | 0,0 | 28,6 | 71,4 |
| 1978 | 3,8 | 21,2 | 75,0 |
| 1991 | 3,6 | 19,6 | 76,8 |
| 2003 | 5,3 | 17,3 | 77,5 |

*suite du Tableau 5 à la page 11*

**Tableau 5 (suite) :** *Propriété de l'économie du Québec, employeurs étrangers et domestiques, divers secteurs et diverses années*

| Secteur | Employeurs sous contrôle étranger | Employeurs sous contrôle anglophone | Employeurs sous contrôle francophone |
|---|---|---|---|
| | | *pourcent* | |
| **Secteur Publics** | | | |
| 1961 | 0,5 | 47,7 | 51,8 |
| 1978 | 0,0 | 32,8 | 67,2 |
| 1991 | 0,0 | 34,8 | 65,2 |
| 2003 | 0,0 | 38,3 | 61,7 |
| **Ensemble de l'économie** | | | |
| 1961 | 13,6 | 39,3 | 47,1 |
| 1978 | 13,9 | 31,2 | 54,8 |
| 1991 | 8,7 | 26,2 | 65,1 |
| 2003 | 10,0 | 22,9 | 67,1 |

n.a. = non disponible.

Note: Le lecteur notera de l'instabilité dans les chiffres pour les trois secteurs primaires. Par exemple, dans le secteur de l'agriculture, Vaillancourt et Leblanc (1993) notent un problème de mesure dans les données pour 1991 ; le nombre correct est dans la gamme de 8-9 pour cent comme pour chacune des trois autres années. Dans le secteur de la forêt, la variation s'explique car les activités d'abattage d'arbre sont classifiées sous forêt (primaire), pulpe et papier (fabrication), ou bois (fabrication). En 1961, ces activités ont été incluses dans les secteurs de fabrication ; en 1978, elles ont été divisées entre les secteurs primaires et secondaires ; en 1991 et 2003, elles ont été principalement effectuées par de petites sociétés indépendantes francophones opérant dans le secteur primaire. Dans le secteur minier, les problèmes de mesure surgissent quand la fonte et le raffinage sont assignés parfois à l'extraction (primaire) et parfois aux métaux primaires (manufacturier), et aussi quand des changements se produisent dans la propriété ou les activités d'une grand mine (par une fermeture provisoire ou permanente ou l'ouverture d'un nouvelle). En 2003, l'agriculture compte pour 2.0 pour cent de l'emploi, la forêt pour 0.12 pour cent, et le minier pour 0.43 pour cent (calculs à partir de Vaillancourt et de Vaillancourt 2005, tableau 1.2). Par conséquent, une erreur de mesure dans l'un ou l'autre de ces secteurs ne serait pas significative ; également, elle n'affecterait pas la mesure du contrôle global de l'économie, comme tous les emplois sont pris en compte dans les pourcentages totaux.

Source : Vaillancourt et Vaillancourt 2005, tableau 3.1.

- Une croissance impressionnante de la propriété de l'économie du Québec par les francophones de 1961 à 2003, avec le taux global en hausse de vingt points de pourcentage, ou 0.5 d'un point de pourcentage par an;
- un ralentissement marqué dans la croissance de la propriété par des francophones entre 1991 et 2003, juste deux points de pourcentage en 12 ans,[10] et
- un déclin dans la propriété étrangère de l'économie du Québec de 26 pour cent entre 1961 et 2003 (bien qu'elle ait augmenté légèrement après 1991), alors que la propriété canadienne anglophone diminuait de 44 pour cent.

10 En effet, Vaillancourt et Vaillancourt (2005) avancent que la croissance de la propriété par les francophones au cours de la période 2005-15 est susceptible d'être petite et que la propriété francophone atteindra un maximum d'environ 70-75 pour cent.

Dans une autre étude (Vaillancourt et Vaillancourt 2006), nous calculons que 20 pour cent (ou quatre points de pourcentage des vingt) de la croissance de la propriété francophone résulte d'une augmentation de la part de l'emploi dans les secteurs qui ont déjà des niveaux élevés de propriété francophone en 1961. Ainsi, 80 pourcent de cette croissance reflète la croissance interne à chaque secteur. Nous avons également déterminé qu'environ un tiers de la croissance interne du contrôle francophone avait eu lieu dans le secteur de la fabrication.

## Conclusion

Le statut socio-économique des francophones au Québec a augmenté sensiblement depuis 1960, que l'on utilise comme indicateur le revenu moyen de travail, le rendement des attributs linguistiques, ou la propriété de l'économie du Québec. Le statut relatif des francophones au Québec n'est sous aucune menace immédiate, bien que l'on pourrait voir un déclin relatif dans le statut socio-économique de tous les travailleurs du Québec dans le contexte nord-américain si les décideurs publics ne se préoccupent pas plus de la productivité. Il est intéressant de noter dans ce contexte la croissance extrêmement élevée de l'emploi en dehors du Québec dans des sociétés francophones telles que Alimentation Couche-tard, Bombardier, et Quebecor (voir Vaillancourt et Russo 2005), une indication que les capitalistes francophones montrent une ouverture au monde qui est prometteuse pour leur succès à long terme.

Qu'est-ce qui explique les changements qui se sont produits dans le statut socio-économique relatif des francophones pendant les dernières quatre décennies? Il semble plausible que les facteurs suivants ont joué un rôle.

D'abord, il y a eu un départ significatif des anglophones du Québec au cours de la période 1970-2000 en raison de facteurs de poussée (la menace de la souveraineté, la mise en place des lois sur la langue en 1974 et 1977, et le départ de quelques sièges sociaux) et des facteurs d'attraction (déplacement de l'activité économique vers l'ouest, en particulier le boom pétrolier 1970-85 en Alberta). Les migrants anglophones étaient généralement plus jeunes et mieux instruits que ceux qui sont restés, ce qui a réduit le potentiel de revenus des anglophones qui sont demeurés comparativement à celui des francophones essentiellement moins mobiles. Les anglophones unilingues étaient également relativement plus susceptibles de partir que les anglophones bilingues. De plus, les anglophones ont une meilleure connaissance du français en 2000 qu'en 1970 grâce à la généralisation des techniques d'enseignement plus efficaces telles que l'immersion, alors que les allophones connaissent mieux le français en 2000 qu'en 1970 en raison des lois linguistiques des années 70.

En second lieu, en raison de la Révolution Tranquille de 1960-66, le secteur public du Québec — gouvernement, hôpitaux, entreprises publiques — s'est développé, engageant un grand nombre de francophones qualifiés. Ensuite, les sociétés francophones du secteur privé se sont développées en fournissant des services en français au secteur public — par exemple, les barrages hydrauliques conçus par des firmes d'ingénierie telles SNC-Lavalin ou les services informatiques de sociétés telles que CGI — et puis en exportant leur expertise récemment acquise vers les marchés mondiaux en langue française, anglaise, et

autres. Le résultat de cette intervention importante de l'état, Québec Inc., a augmenté de manière significative la propriété de l'économie du Québec par les francophones et a augmenté le revenu de travail des francophones relativement à celui des anglophones dans la province — peut-être cependant aux dépens d'une réduction dans les niveaux de revenu globaux, ou au moins dans la croissance du revenu, relativement à la croissance potentielle dans d'autres provinces.

Troisièmement, la croissance du pouvoir d'achat des francophones qui ont tiré bénéfice de Québec Inc. a également augmenté la demande dans le Québec pour des marchandises et des services en français. Ceci à son tour a fait augmenter l'utilisation relative du Français sur le marché du travail du Québec et ainsi la valeur relative de la connaissance du français.

Bien que nous ne puissions pas mesurer la contribution relative de ces facteurs aux changements du statut socio-économique, les lois sur la langue des années 70 ont probablement joué seulement un petit rôle direct dans le changement de rendements des attributs linguistiques (voir Vaillancourt 1979).

Quelles sont les implications, le cas échéant, de ces résultats pour les politiques publiques et le débat politique? Il y a 15 ans, Vaillancourt (1992) a suggéré un ensemble de politiques qui incluaient l'utilisation obligatoire du français sur des affiches avec toutes les autres langues permises, l'exigence que les entreprises servant le marché intérieur puissent le faire en français, et, étant donné les marchés et la technologie, l'objectif de l'utilisation optimale (plutôt que maximale) du français comme langue de travail au Québec.

Les recommandations de Vaillancourt concernant la langue de scolarisation sont particulièrement importantes vu notre emphase sur les rendements économiques du capital humain linguistique. Il a proposé que le français soit la langue commune de scolarisation pour tous les étudiants de la maternelle jusqu'à la troisième année et que les francophones participent alors à un ou deux ans d'immersion en langue anglaise tandis que des anglophones seraient scolarisés en anglais de la quatrième à la sixième et puis en français à nouveau en 7ième et 8ième. Etant donné les rendements économiques du bilinguisme qui ont été rapportés depuis quelques décennies maintenant, des politiques qui font une meilleure utilisation de la plasticité plus élevée des jeunes cerveaux dans l'apprentissage d'une langue seconde semblent toujours appropriées.

## Références

Institut de la statistique du Québec. 2005. *Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec*. [Disponible à http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/économi/pdf2005/Compannu05.pdf]

Lemay, Dominique. 2005. « La différentiation des revenus de travail en fonction des groupes linguistiques au Québec, 2001. » Rapport de MSc . Montréal: Université de Montréal, Département de sciences économiques; web site: http://hdl.handle.net/1866/155.

Vaillancourt, François. 1979. « La situation démographique et socio-économique des francophones du Québec: une revue. » *Canadian Public Policy* 5 (4): 542-52.

———. 1985. « Un aperçu de la situation économique des anglophones et francophones du Québec, de 1961 à 1971 et de l'impact possible sur cette situation du projet de loi I. » dans *Économie et Langue: un recueil de textes*, François Vaillancourt, rédacteur. Québec: Conseil de la langue française.

———. 1992. « English and Anglophones in Quebec: An Economic Perspective. » dans *Survival: Official Language Rights in Canada*, The Canada Round 10, par John. Richards, François Vaillancourt and William Watson, rédacteurs. Toronto: C.D. Howe Institute.

Vaillancourt, François, René Champagne et Lise Lefebvre. 1994. « L'usage du français au travail par les francophones du Québec: une analyse économique. » dans *Langues et sociétés en contact*, Canadiana Romanica 8, Pierre Martel et Jacques Maurais, rédacteurs. Tübingen: Niemeyer.

——— et Lisa Russo. 2005. *L'importance des activités hors Québec des entreprises québécoises: un aperçu fondé sur l'emploi*. Québec: Conseil supérieur de la langue française. http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubF210/F210.pdf

——— et Christine Touchette. 2001. « Le statut du français sur le marché du travail au Québec, de 1970 à 1995: les revenus de travail. » *Article documentaire*. Toronto: C.D. Howe Institute. 9 Mars .

——— et Luc Vaillancourt. 2005. *La propriété des employeurs au Québec en 2003 selon le groupe d'appartenance linguistique Québec*. Québec: Conseil supérieur de la langue française. http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf209/f209.pdf

————————. 2006. « La croissance de la propriété francophone de l'économie québécoise, 1961-2003: évolution et déterminants. » Texte présenté au colloque « La Caisse de dépôt et placement et le développement économique du Québec: 1965-2005, » Montréal, Mars.

# NOTES

# NOTES

## Publications récentes de l'Institut C.D. Howe

| | |
|---|---|
| Juillet 2007 | Smart, Michael. *Lessons in Harmony: What Experience in the Atlantic Provinces Shows About the Benefits of a Harmonized Sales Tax*. C.D. Howe Institute Commentary 253. |
| Juillet 2007 | Laidler, David. *Better Late Than Never: Towards a Systematic Review of Canada's Monetary Policy Regime*. C.D. Howe Institute Commentary 252. |
| Juillet 2007 | Chen, Duanjie, Jack Mintz and Andrey Tarasov. "Federal and Provincial Tax Reforms: Let's Get Back on Track." C.D. Howe Institute Backgrounder 102. |
| Juin 2007 | Koeppl, Thorsten V., and James MacGee. *Branching Out: The Urgent Need to Transform Canada's Financial Landscape and How to Do It.* C.D. Howe Institute Commentary 251. |
| Juin 2007 | Jaccard, Mark, and Nic Rivers. "Estimating the Effect of the Canadian Government's 2006-2007 Greenhouse Gas Policies." C.D. Howe Institute Working Paper. |
| Juin 2007 | Jaccard, Mark, and Nic Rivers. "Estimating the Effect of the Canadian Government's 2006-2007 Greenhouse Gas Policies." C.D. Howe Institute e-brief. |
| Juin 2007 | Laidler, David, and William B. P. Robson. *Ill-Defined Benefits: The Uncertain Present and Brighter Future of Employee Pensions in Canada.* C.D. Howe Institute Commentary 250. |
| Juin 2007 | Kneebone, Ronald, D. *Following the Money: Federal and Provincial Budget Balances with Canada's Major Cities.* C.D. Howe Institute Commentary 249. |
| Mai 2007 | Tomlin, Ben. "The Seat Shortage: Changing Demographics and Representation in the House of Commons" C.D. Howe Institute e-brief. |
| Mai 2007 | Banerjee, Robin and William B.P. Robson. "Give Canadian Workers the Tools to do the Job! Why Canada Needs More Robust Capital Investment." C.D. Howe Institute e-brief. |
| Mai 2007 | Cumming, Douglas. *Financing Entrepreneurs: Better Canadian Policy for Venture Capital*. C.D. Howe Institute Commentary 247. |
| Mai 2007 | Brown, Robert D. and Finn Poschmann. "On Taxes and Foreign Investment, Flaherty's Aim is Off." C.D. Howe Institute e-brief. |
| Avril 2007 | Howitt, Peter. *Innovation, Competition and Growth: A Schumpeterian Perspective on Canada's Economy*. C.D. Howe Institute Commentary 246. |
| Avril 2007 | Herman, Lawrence L. "American Corn and Canadian Trade Actions: One Step Forward, Two Steps Back." C.D. Howe Institute e-brief. |
| Mars 2007 | Robson, William B. P. "Found Money: Matching Canadians' Savings with Their Infrastructure Needs." C.D. Howe Institute e-brief. |
| Mars 2007 | Robson, William B. P. "Will C-36 Undermine CPP "9.9"? Benefit Enhancement and the Sustainability of the Canada Pension Plan." C.D. Howe Institute e-brief. |
| Février 2007 | Johnson, David. "Ontario's Best Public Schools: An Update to Signposts of Success (2005)." C.D. Howe Institute e-brief. |
| Février 2007 | Poschmann, Finn, William Robson and Robin Banerjee. "Fiscal Tonic for an Aging Nation: A Shadow Federal Budget for 2007." C.D. Howe Institute Backgrounder 101. |
| Février 2007 | Adrian, Reid S., Yvan Guillemette and William B.P. Robson. "Missed Targets: Canada's 2007 Fiscal Accountability Ranking." C.D. Howe Institute Backgrounder 100. |
| Février 2007 | Adrian, Reid S., Yvan Guillemette et William B.P. Robson. "Cibles ratées : le classement 2007 de la responsabilité fiscale au Canada." C.D. Howe Institute Backgrounder 100. |
| Février 2007 | Finnie, Ross and Alex Usher. *Room at the Top: Strategies for Increasing the Number of Graduate Students in Canada.* C.D. Howe Institute Commentary 245. |
| Février 2007 | Hurwitz, Stephen A. and Louis J. Marett. *Financing Canadian Innovation: Why Canada Should End Roadblocks to Foreign Private Equity*. C.D. Howe Institute Commentary 244. |
| Février 2007 | Iacobucci, Edward M., Michael J. Trebilcock and Tracey D. Epps. *Rerouting the Mail: Why Canada Post is Due for Reform*. C.D. Howe Institute Commentary 243. |
| Février 2007 | Cherniavsky, Ben and Benjamin Dachis. *Excess Baggage: Measuring Air Transportation's Fiscal Burden*. C.D. Howe Institute Commentary 242. |
| Janvier 2007 | Payne, A. Abigail and Huizi Zhao. "Uncharitable Treatment? Why Donations to Private and Public Foundations Deserve Equal Tax Status." C.D. Howe Institute e-brief. |

**Institut C.D. Howe**
67 rue Yonge, Suite 300
Toronto, Ontario
M5E 1J8

Canadian Publication Mail Sales
Product Agreement #40008848